

F
O
O
T
B
A
L
L

F
U
T
S
A
L



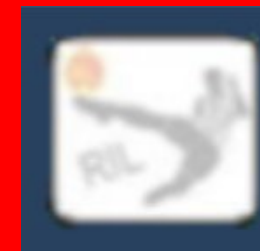
Editeur responsable : Ch. Haertjens

Rue de l'Industrie, 33

4100 Seraing

Site web : www.rilfoot.be

Compte ING : BE53 3400 9220 0053



Bulletin
Hebdomadaire
du 17.10.2021

N°3345

RIL - Fondée en 1922

Section football-futsal

Affiliée à l'ACFF—Mat. 162

Football et Futsal



Protocole Corona URBSFA saison 2021-2022

Le protocole suivant est applicable à toutes les compétitions organisées par l'URBSFA pendant la saison 2021-2022, ainsi qu'à toutes les compétitions des équipes premières, réserves et jeunes à 11 contre 11 du football non professionnel de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen.

Le protocole peut être modifié à tout moment, avec l'accord de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen, si l'évolution de la situation du Covid-19 et/ou les décisions des autorités compétentes le nécessitent.

En cas de litige concernant l'application du présent protocole, ce litige sera soumis à l'instance compétente respectivement de l'URBSFA ou de l'aile concernée qui prendra une décision en la matière. Une infraction à ce protocole sera considérée comme une infraction au règlement fédéral et fera dès lors l'objet d'un dossier qui sera soumis à l'instance compétente de l'URBSFA ou de l'aile concernée.

EN GENERAL : Il est strictement interdit d'aligner des joueurs infectés et/ou placés en quarantaine obligatoire à l'occasion d'un match. Ces joueurs seront considérés comme des joueurs non qualifiés pour le(s) match(s) en question.

1. Reporter des matches :

Football : lorsque **5 joueurs ou plus** du noyau de l'équipe ne peuvent pas participer au match en raison d'une infection ou d'une quarantaine obligatoire le jour du match, le club en question peut demander à l'instance compétente (l'organisateur de la compétition concernée) de reporter le match.

Futsal et mini foot : lorsque **3 joueurs ou plus** ne sont pas autorisés à participer au match en raison d'une infection ou d'une quarantaine obligatoire le jour du match, le club en question peut demander à l'instance compétente (l'organisateur de la compétition concernée) de reporter le match.

La demande de report doit être envoyée avant la rencontre par e-mail par le correspondant qualifié du club en question à l'organisateur de la compétition concernée : chaertjens@gmail.com ou barthol.guy@skynet.be

Si la demande de report est faite moins de 48 heures avant le match, le correspondant qualifié doit également informer l'organisateur de la compétition en question par téléphone : **04.338.19.16, 0492.102.313 ou 04.337.79.15, 0477.461.844**. La demande de report doit être accompagnée de tous les documents prouvant la contamination et/ou la quarantaine obligatoire (certificats médicaux, résultats des tests, communications du « contact tracing », etc.). La confidentialité de la gestion de ces données est garantie

Pour vérifier si un joueur fait partie ou non de l'équipe première d'un club, les feuilles de match des 4 derniers matches officiels de l'équipe en question seront vérifiées. Si le joueur a été inscrit au moins une fois sur ces feuilles de match, il sera considéré comme faisant partie de l'équipe première.

L'examen des éventuelles exceptions à cette règle (par exemple après une longue absence d'un joueur pour cause de blessure) relève de la seule compétence de l'organisateur de la compétition concernée.

Sur la base des documents et des preuves fournis, l'organisateur de la compétition décidera de reporter ou non le match en question.

2. Covid Safe Ticket :

Les clubs sont invités à suivre toutes les directives des autorités compétentes à cet égard.

3. Supporters de l'équipe visiteuse :

Les organisateurs des compétitions n'imposent aucune interdiction d'admettre les supporters du club visiteur. Toutefois, les clubs sont invités à suivre toutes les directives des autorités compétentes à cet égard.

Attention, rappel important !!!!

Offrir une boisson à la mi-temps à l'arbitre du match.

Quant à vos boissons à la mi-temps : pour des raisons d'hygiène chacune des équipes prend ses boissons.



Note aux arbitres qui officient à la RIL.

« Sous peine de forfait, il est impératif que tous les matches de la Royale Intercorporation Liégeoise commencent à l'heure prévue. Merci de respecter la réglementation en vigueur. »



Cartes d'affiliation :

N'oubliez pas que vous vous présentez à l'arbitre du match avec votre carte d'identité.

De ce fait, pour que vous connaissiez les nouveaux affiliés des différents clubs, nous appliquerons le règlement à la lettre, c'est-à-dire que le nouvel affilié devra paraître dans le bulletin officiel avant de pouvoir jouer.

Attention aux décisions sur le tapis vert pour les contrevenants.



Nouvelles affiliations :

Si vous avez accepté la tâche de secrétaire de votre club, il serait bon de respecter certaines règles.

Les cartes vertes et bleues doivent être entièrement remplies, c'est à dire :

- photo collées à son emplacement, pas de papier collant ni d'agrafes.
- numéro national
- signatures du joueur et du secrétaire
- nom du club, numéro matricule,
- photocopies recto/verso de la carte d'identité collées au dos de la carte verte.

Tout membre affilié, qu'il soit joueur ou non joueur, doit remplir une carte verte avec les 2 faces photocopiées de la carte d'identité.

**Merci de respecter ces quelques règles et de nous faciliter le travail.
Dorénavant tout document non conforme sera retourné à l'expéditeur à ses frais.**



Déclaration d'accident :

Les déclarations d'accident seront envoyées à :

M. Patrick Peeters, rue Germinal, 56 à 4460 Grâce-Hollogne GSM : 0485/523.939.

VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER CES DECLARATIONS PAR RECOMMANDE POSTAL.

Football

AVIS AUX SECRETAIRES :

Pour rester en conformité avec le règlement de l'ACFF, **les changements de joueurs sont portés à 5 remplacements.**

Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est porté cette saison à **2,90 € (deux nonante euros).**
Les frais d'arbitrage passent à : E- 34,00€ - F- 29,00€ et G 25,00€.

Matches reportés :

Du 04.12.21 – Jeunesse Housse - C.R Josétois est reporté à une date ultérieure.



Suite à la réunion avec les membres du B.R.A. Liège, il a été décidé que les forfaits non déclarés avant **11h00** le jour du match seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RIL.



Feuilles d'arbitrage :

Doivent être envoyées le mardi au plus tard (date de la poste faisant foi) à :

M. GIUSEPPE LICAUSI, RUE DE TONGRES, 3A, à 4340 OTHEE.

Attention aux amendes, 12,50 € pour feuille non rentrée dans les délais.



FORFAIT GENERAL : BOSAK BOYS et MCS LIEGE SONT FORFAITS POUR TOUTE LA SAISON.



Sanctions :

Suspensions administratives - avertissements encourus en matchs de championnat :

Joueurs exclus pour 2 avertissements au cours du même match du : 09/10/2021 :

UC Lize – Cédric Luczak 06/01/1991

UC Lize – Ali Ak 10/04/1985

HEC Alumni – Thomas Massart 13/10/1986

CR Josétois – Jérôme Schaak 06/06/1994

Amendes :

➤ Avertissement(s) en match(s) de championnat (2,50 €) du : 02/10/2021

1 X : CR Josétois

3 X : UC Lize – FC Jeunesse Melen 1 – HEC Alumni

Affiliations et désaffiliations :

**Depuis le 02.10.21, les affiliations et désaffiliations paraissent
sur le site de la R.I.L. : <https://www.rilfoot.be>**

Futsal

Avis aux secrétaires :

- 1) Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est de **2,90 € (deux nonante euros)**.
- 2) Les frais d'arbitrage sont : **1P : 25,00€ - 2P : 22,00€ et 3P : 21,00€.**

Changement de jour :

En D3A, à partir du 25/10/21, Galactics MF jouera ses matchs à domicile le **lundi** et non plus le mardi.

Forfait général :

D1B : A.O MYTHOS / A



Le club suivant n'est pas en ordre administrativement, il manque le formulaire d'affiliation : **AWIRS UTD.**

L'amende réglementaire de 12,50 € est appliquée par semaine à partir du 11/09/21.



Suite à la réunion avec les membres du B.R.A. Liège, il a été décidé que les forfaits non déclarés avant **15h00** le jour du match seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RI



Appel de candidatures pour l'organisation des finales :

Les candidatures pour l'organisation des finales de coupes doivent être rentrées au secrétariat de la RIL pour le 31/01/22 au plus tard.



Concerne la communication des dates de matchs de coupe :

Après décision du comité de la RIL à la suite de mon intervention en réunion du 30/10/17, vu la mauvaise foi de certains CQ qui attendent le premier jour de la date de clôture des communications de réservation, ou le jour du match pour me signaler que le club visité ne leur a pas transmis la date du match de coupe, ou bien transmis après la date limite alors que celles-ci sont souvent sur le site et dans le bulletin depuis x semaines.

Dorénavant pour éviter les prises de tête et les conflits, les clubs devront consulter le site dans la rubrique coupe Kipsta et Vel 'Art et dans le bulletin qui est l'organe officiel de la RIL pour prendre connaissance de leurs matchs de coupe.

PS : bien entendu les clubs consciencieux peuvent toujours s'ils le désirent communiquer la date de leur match de coupe à leurs adversaires. G. Barthol.



(Dés)Affiliations et copies de la carte d'identité (recto/verso) : du lundi au vendredi midi ou sur rendez-vous

Sont à envoyer à M. Jules Chantraine, rue Florent Pirotte, 88 à 4430 Ans 04/266.55.29 & 0495/240.847 - futsalril@gmail.com.

ATTENTION : En cas de changement de club, le formulaire de changement de club est aussi obligatoire.



Les changements de couleurs d'équipement ne sont plus autorisés depuis le 20.09.21.

De plus pour la saison prochaine (2022 – 2023) les équipements de couleur noire ne seront plus autorisés.

!!!! En cas de programmation d'un match de championnat reporté et que vous êtes toujours qualifiés en coupe, vous êtes priés de ne pas le programmer dans les semaines de coupes.

Changement d'heure (salle de Visé) :

D2B : CBR Lixhe jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

D2C : du 05.11.2021 Celt'Oie Visé(B) – Iberia se jouera à 22h00 (salle de Visé).

D4D : La Renaissance jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

D5B : Les Bulldogs jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

Changement de jour et ou d'heure de match :

DH : FC QUICK joue tous ses matchs à domicile à 22h30.

DH : du 20.09.2021 FC Quick – Torino, le 13.12.21 à 22h30

DH : du 04.10.2021 FC Quick – Mil s A, le 20.12.21 à 22h30

DH : du 21.02.2022 FC Quick – Les FEA A le 27.12.21 à 22H30

D1A du 17.09.2021 Phoenix United – USEF ST Nicolas, le 17.12.21 à 22h30

D1A du 03.12.2021 Phoenix United – DK Carrelages, le 29.11.21 à 21h45

D1A du 14.01.2022 Phoenix United – Teca, 22h30 au lieu de 21h30

D1B : du 17.09.2021 Mythos A – Les FEA b, le 04.02.22 à 20h30

D1B : du 18.10.2021 AC Actuel – Herstal 44 se jouera à 20h00.

D1B : du 07.03.2022 AC Actuel – Les Barons / B se jouera à 20h00.

D1B : du 24.09.2021 Mythos A – Code Bar Angleur, le 04.03.22 à 20h30

D1B : du 08.10.2021 Mythos A – Ougrée AJS, le 22.04.22 à 20h30

D1B : du 19.11.2021 Mythos A – Herstal 44, 22h30 au lieu de 20h30

D1B : du 03.12.2021 Mythos A – Actuel, le 20.12.21 à 20h45

D1B : du 14.01.2022 Mythos A – BIBI Liège, le 21.01.22 à 20h30
D1B : du 25.01.2022 Mythos A – Lecce United, le 28.02.22 à 20h45

D2A : du 10.09.2021 MIL'S B – ZANETTI BEYNE, le 05.11.2021 à 21h30
D2A : du 11.11.2021 Squadra di Noi – MF Roublards est reporté au 03/02/22 à 22h00
D2A : du 26.11.2021 FC Outremeuse – MB United se jouera le 07.04.22 à 22h00
D2A : du 26.11.2021 MIL'S B – ITZU, le 17.12.2021 à 21h30
D2A : du 14.01.2022 MIL'S B – LES COPAINS, le 22.04.2022 à 21h30

D2C : du 15.11.2021 Maracana – Celt'oie Visé / B est reporté au 20.12.2021 à 21h00.
D2C : du 24.09.2021 Escale Oreye(B) – Young Herstal(A), se joue le 04.02.2022 à 19h00
D2C : du 08.10.2021 Escale Oreye(B) – Atletico 13, se joue le 18.02.2022 à 20h00
D2C : du 14.01.2022 Escale Oreye(B) – Socool MFC, se joue le 21.01.2022 à 20h00
D2C : du 25.02.2022 Escale Oreye(B) – New Men Ans, se joue le 22.04.2022 à 20h00
D2C : du 03.04.2022 Escale Oreye(B) – MDP, se joue le 04.03.2022 à 20h00
D2C : du 08.04.2022 Escale Oreye(B) – Celt'Oie Visé(B), se joue le 11.02.2022 à 20h00

D2D : du 15.09.2021 MFC P.E.S – Rastafari se jouera le 22/12/21 à 22h00.
D2D : du 08.12.2021 MFC P.E.S – AC Juventer se jouera le 15/12/21 à 21h00.

D3A : du 15.10.2021 MIL S C – PSG AWANS, le 05.11.2021 à 22h30
D3A : du 12.11.2021 MILS C – INTER LIEGE, le 21.01.2022 à 22h30
D3A : du 26.11.2021 MILS C – GALACTICS, le 17.12.2021 à 22h30
D3A : du 01.02.2022 MILS C – ULTIMATE TEAM, le 22.04.2022 à 22h30

D3B : du 15.11.2021 TEAM DE LUXE – BLUES GRANAS, le 13.12.2021 à 22h00
D3B : du 13.12.2021 TEAM DE LUXE – REAL ROMSEE, le 20.12.2021 à 22h00
D3B : du 10.01.2022 TEAM DE LUXE – BLACK DRAGONS, le 28.02.2022 à 22h00
D3B : du 04.04.2022 TEAM DE LUXE – TEAM RICCA, le 27.12.2021 à 22h00
D3B : du 02.05.2022 TEAM DE LUXE – SPARTAK ATTAK, le 09.05.2022 à 22h00
D3B : du 15.11.2021 TEAM DE LUXE – BLUES GRANAS, le 13.12.2021 à 22h00
D3B : du 11.02.2022 MF VERLAINE - BLUES GRANAS est avancé au 05.11.21 à 21h00.
D3C : du 06.12.2021 Quattro Stelle – Calcetto Nicolas, 21h45 au lieu de 20h45.
D4A : du 24.09.2021 Phoenix B – Atlas United, le 04.03.22 à 22h30
D4A : du 08.10.2021 Phoenix B – RCSP Liège, le 05.11.21 à 22h30

D4A : du 29.10.2021 Phoenix B – Escale Oreye C, le 22.04.22 à 22h30
D4A : du 12.11.2021 Phoenix B – Manchester Glain, le 21.03.22 à 21h45
D4A : du 24.09.2021 MFC Berleur – Colona 4F80 se jouera le 20/12/21 à 19h30.
D4B : du 20/09/2021 IMA Benelux – FE. A / C se jouera le 13/10/21 à 20h00.
D4C : du 19.10.2021 Sbrink FC – Berleur FC se jouera à 20h00.

D4D : du 10/12/2021 MF VSC – Standard Olympic se jouera le 17/12/21 à 20h15.

D5B : du 07.02.2022 Seleccion – Les Bulldogs, 21h30 au lieu de 21h45

DF : du 12.09.2021 Marine Libois Flémalle – Actu Fémina se jouera le 07/11/21 à 19h30
DF : du 19/09/21 Fémina Grace - Volvo La Calamine se jouera le 21/11/21 à 20h00.
DF : du 24/09/21 Volvo La Calamine - Mam'zelles se jouera le 05/11/21 à 21h00.
DF : du 24/09/21 Toupie Herstal - Man An Co se jouera le 17/12/21 à 19h00.
DF : du 08/10/21 Toupie Herstal - Jeunesse Grace se jouera le 26/11/21 à 19h00.
DF : du 27.02.2022 MFC Le Beyne / A – Mam'zelles Lincet reporté au 06.03.22 à 18h00.
DF : du 27.02.2022 MFC LE Beyne / B – Actu Fémina reporté au 06.03.22 à 19h30.
DF : du 17.04.2022 MFC Le Beyne / A – MFC Le Beyne / B reporté au 24.04.22 à 18h00
D1F : du 28.11.2021 MFC Le Beyne A – AS Malmedy se jouera à 19h00.
D1F : du 28.11.2021 MFC Le Beyne B – Femina Grâce se jouera à 20h00.

Matches reportés sans date :

DH : du 06/10/21 MA5 – Easylog est reporté à une date ultérieure.

D1B : du 17.09.2021 Lecce United – Bibi Liège MJ est reporté à une date ultérieure.

D2A : du 05/11/21 Mil's / B - Zanetti Beyne est reporté à une date ultérieure.

D2A : du 16.09.2021 Outremeuse – Mil's FC (B) est reporté à une date ultérieure (Covid).

D2A: du 03/12/21 Young Herstal - Le Fournil est reporté à une date ultérieure (salle).

D2C: du 03/12/21 La Roma - Squadra di Noi est reporté à une date ultérieure (salle).

D3A : du 05/11/21 Mil's / C - PSG Awans est reporté à une date ultérieure.

D3D : du 06.09.2021 Lyreco UTD – Thierry Friends est reporté à une date ultérieure.

D3D : du 10.09.2021 Indépendance – Les Potos est reporté à une date ultérieure.

D3D: du 03/12/21 Royale Jupille - Orange Devil's reporté à une date ultérieure (salle).

D4A : du 14/10/21 Borussia Boys - Réal Hydro est reporté à une date ultérieure.

D4A : du 20/09/2021 IMA Benelux – FE. A / C est reporté à une date ultérieure.

D4B : du 11.11.2021 FC Renaissance – MF Surllet est reporté à une date ultérieure

D4C : du 15/10/21 Héros du Parquet – KLK Team est reporté à une date ultérieure.

D4D : du 15.10.2021 MF VSC – X. Team est reporté à une date ultérieure

D5B : du 04/10/21 SSC Planet – Inter Gen est reporté à une date ultérieure.

DF : du 19.09.2021 Fémina Grâce – Volvo La Calamine est reporté à une date ultérieure.

DF : du 24.09.2021 Toupie Herstal – Man And CO est reporté à une date ultérieure.

DF: du 19/09/21 Fémina Grace - Volvo La Calamine se jouera le 21/11/21 à 20h00.

DF: du 24/09/21 Volvo La Calamine - Mam'zelles se jouera le 05/11/21 à 21h00.

DF: du 24/09/21 Toupie Herstal - Man An Co se jouera le 17/12/21 à 19h00.

DF: du 08/10/21 Toupie Herstal - Jeunesse Grace se jouera le 26/11/21 à 19h00.



Décisions :

D2D – Les Footu – MF Herstal du 17/09/21 : (arrêté).

M. A. Gomez, arbitre du match est présent et confirme son rapport.

M. Sébastien Stuntz 15/08/88 capitaine de MF Herstal est présent et entendu, suspendu 6 matchs officiels à partir du 18/10/21 + suspension de capitanat jusqu'au 30/06/22 + l'amende réglementaire.

M. Rafik Abidine 24/08/00 de MF Herstal, est absent non excusé, suspendu 4 matchs officiels à partir du 18/10/21 + l'amende réglementaire.

M. Georges Kalonas 17/09/78 de MF Herstal est présent et entendu suspendu 3 matchs officiels à partir du 18/10/21 + l'amende réglementaire.

M. Sébastien Lambert 22/07/80 des Foutu est absent non excusé et est suspendu 4 matchs officiels à partir du 18/10/21 + l'amende réglementaire.

Grégory Schoenmakers 15/06/82 délégué au terrain des Foutu, est absent non excusé, suspendu 4 matchs officiels à partir du 18/10/21 + l'amende réglementaire.

M. Michel Inama 25/09/86 secrétaire C.Q. et délégué visiteur de MF Herstal est présent et entendu, suspendu en séance jusqu'au 04/10/22 + amende réglementaire (l'extension est demandée à nos partenaires de convention).

Le score du match devient 5 – 0 et 0 – 5 avec des recommandations sévères aux 2 équipes

MATCH : B.V.F – GROUPE JOLY du 08/10/2021 :

D2B : Vu que le joueur GREGORY CRITS 09/02/89 de Groupe Joly a reçu 2 cartes jaune dans le match du 24/09/21, que le règlement de l'URBSFA stipule que le joueur est suspendu lors du 1^{er} match qui suit immédiatement le jour au cours duquel il a reçu ses 2 cartes jaune dans un même match, avec parution au bulletin officiel de la RIL N° 3282 du 18/09/21.

Vu que le joueur a été inscrit sur la feuille de match du 27/09/21, soit le 1^{er} match de championnat que GREGORY CRITS a joué après le match au cours duquel il a reçu 2 cartes jaune.

Pour ces motifs, le comité sportif de la RIL décide,

- de modifier le résultat en 5 – 0 FF en faveur de B.V.F (au lieu de 5 - 15).**
- d'accorder les points du match à B.V.F.**
- d'accorder la victoire à B.V.F.**
- De suspendre le joueur pour 1 journée effective en match officiel à partir du 25/10/21.**
- D'appliquer l'amende réglementaire de 12,50 € à Groupe Joly.**

Sanctions :

Suspensions administratives - avertissements encourus en matchs :

Joueurs suspendus pour 2 avertissements en championnat :

D2A : du 15/10/21 - FC Outremeuse – Diego Lanza 14/08/80.

D4C : du 06/10/21 KLK Team – Mikael Merle 01/07/86.



Amendes :

Avertissement en match de championnat : (2,50 €).

1X : MA5 – AC Seraing – Les Barons / B – Code Bar Angleur – MB United – Glasgow Haccourt – MF Roublards – MF Tifosi – Liège Athletic – CBR Lixhe – Ultra Soccer - AS Micheroux – FCFCFC Liège – Hydro Comfort – MF Lagora / B – Lumiso UTD – Les Potos - Diabes Rouges - FE. A / C - LG United - MF Herstalia - MFC Berleur – Les Redoutables - Réal Team - Renault Bérardis - MF VSC.
2X : Iberia – Estudiantes – Les Imprévus - MF Charlize (sur 2 matchs) – Azzurini.
3X : FC1313 - KLK Team.

Avertissement en match de coupe Kipsta : (2,50 €).

1X : Glasgow Haccourt - Young Herstal - Racing Lejeune - PSG Awans
2X : Quattro Stelle.
3X : KJ Auto.

Pour forfait en match de championnat :

D2A : du 11/10/21 Mil's / B 25,00 € à RC Estudiantes + 21,00 € de frais d'arbitrage + 25,00 € de frais de forfait à la RIL (soit 71,00 €).
D3D : du 14/10/21 AC Panicarola 12,50 € à Renault Berardis + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).
D4B : du 11/10/21 UFC Italia 12,50 € à Les Trayeurs + 12,50 € à la RIL (soit 25,00€).
D4D : du 13/10/21 Engis sport / B 12,50 € à DBM Ayeneux B + 12,50 € RIL (soit 25,00€).

Pour feuille de match non rentrée en championnat au 15/10/21 : (12,50 €).

D2A : du 08/09/21 Racing Lejeune (4^{ème} semaine).
D3A : du 08/09/21 Awirs United (4^{ème} semaine).
D3D : du 09/09/21 The Ronard (4^{ème} semaine).
D4B : du 08/09/21 Les Liégendaires (4^{ème} semaine).

DH : du 13/09/21 Skro FC – Mil's FC (3^{ème} semaine).

D3A : du 16/09/21 Inter Liège (3^{ème} semaine).
D3D : du 15/09/21 New Devil's (3^{ème} semaine).
D4B : du 13/09/21 LG United (3^{ème} semaine).
D4C : du 13/09/21 Young Wolves / B (3^{ème} semaine).
D5A : du 16/09/21 Spartak 51 (3^{ème} semaine).

D2B : du 22/09/21 UM Jemeppe (2^{ème} semaine).
D3A : du 22/09/21 Awirs United (2^{ème} semaine).
Du 24/09/21 Ultimate Team (2^{ème} semaine).
D3B : du 21/09/21 Meca Fluid (2^{ème} semaine).
D3D : du 20/09/21 Golden Team (2^{ème} semaine).
D4D : du 20/09/21 MF Surllet (2^{ème} semaine).
D5B : du 20/09/21 SSC Planet (2^{ème} semaine).

D4A : du 04/10/21 Réal Hydro (1^{ère} semaine).
D4B : du 07/10/21 Les Liégeois (1^{ère} semaine).
D4C : du 08/10/21 MFC Berleur (1^{ère} semaine).
D4D : du 04/10/21 MF Surllet (1^{ère} semaine).
D5A : du 07/10/21 Spartak 51 (1^{ère} semaine).
D5B : du 04/10/21 SFL Zbee (1^{ère} semaine).
DF : du 08/10/21 AS Malmedy (1^{ère} semaine).

Pour feuille de match non rentrée en coupe Kipsta au 15/10/21 : (12,50 €).

Match TP N°44 : du 30/08/21 Physiosport (6^{ème} semaine).
Match N° 10 : du 01/10/21 Defra Car (1^{ère} semaine).
Match N° 24 : du 30/09/21 AS Medellín (1^{ère} semaine).

Pour feuille(s) de match en championnat incomplète : (2,50 €).

D4A : du 06/10/21 Vivegnis City (pas de division et pas de série).

Pour feuille(s) de match en coupe Kipsta incomplète : (2,50 €).

Match N° 43 : du 01/10/21 Young Herstal (pas de n° de match et pas de nom du club visiteur).

Pour feuille(s) de match en championnat incomplète : (2,50 €).

D4A : du 06/10/21 Vivegnis City (pas de division et pas de série).

Pour feuille(s) de match en coupe Kipsta incomplète : (2,50 €).

Match N° 43 : du 01/10/21 Young Herstal (pas de n° de match et pas de club visiteur).

Pour feuille(s) de match en coupe Kipsta envoyée(s) à une mauvaise adresse : (2,50 €).

Match N° 43 : du 01/10/21 Young Herstal.

Pour feuille de match non rentrée en championnat au 15/10/21 : (12,50 €).

D4B : du 08/09/21 Les Liégendaires (5ème semaine).

D4B : du 13/09/21 LG United (4ème semaine).

D4C : du 13/09/21 Young Wolves / B (4ème semaine).

D5A : du 16/09/21 Spartak 51 (4ème semaine).

D4D : du 20/09/21 MF Surlet (3ème semaine).

D5B : du 20/09/21 SSC Planet (3ème semaine).

D4A : du 04/10/21 Réal Hydro (1ère semaine).

D4B : du 07/10/21 Les Liégendaires (1ère semaine).

D4C : du 08/10/21 MFC Berleur (1ère semaine).

D4D : du 04/10/21 MF Surlet (1ère semaine).

D5A : du 07/10/21 Spartak 51 (1ère semaine).

D5B : du 04/10/21 SFL Zbee (1ère semaine).

DF : du 08/10/21 AS Malmedy (1ère semaine).

Pour feuille de match non rentrée en coupe Kipsta au 15/10/21 : (12,50 €).

Match TP N°44 : du 30/08/21 Physiosport (6ème semaine).

Match N° 10 : du 01/10/21 Defra Car (2ème semaine).

Match N° 24 : du 30/09/21 AS Medellin (2ème semaine).

Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en championnat pour la semaine du 04/10/21 au 10/10/21 : (12,50 €).

DH : du 04/10/21 KJ Auto.

D2A : du 08/10/21 Mil's / B.

D4C : du 06/10/21 KLK United.

DF : du 08/10/21 AS Malmedy.

Du 10/10/21 Le Beyne.

Du 10/10/21 Le Beyne / B.



Dates des coupes Kipsta et Vel'Art :

1/32^{ème} de finale et 1/64^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 1/11/21 au 05/11/21.

1/16^{ème} de finale 1/32^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 13/12/21 au 17/12/21.

1/8^{ème} de finale coupe Kipsta et 1/16^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 31/01/22 au 04/02/22.

1/4 de finale coupe Kipsta et 1/8^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 28/02/22 au 04/03/22.

1/2 finale aller coupe Kipsta et 1/4 de finale coupe Vel'Art semaine du 21/03/22 au 25/03/22.

1/2 finale retour coupe Kipsta et 1/2 finale coupe Vel'Art semaine du 18/04/22 au 22/04/22.

Date des finales des 2 coupes à déterminer

Dates de la Coupe Féminine :

1/8^{ème} de finale semaine du 28/02/22 au 06/03/22.

1/4 de finale semaine du 21/03/22 au 27/03/22.

1/2 finale semaine du 18/04/22 au 24/04/22.

Date de la finale à déterminer.